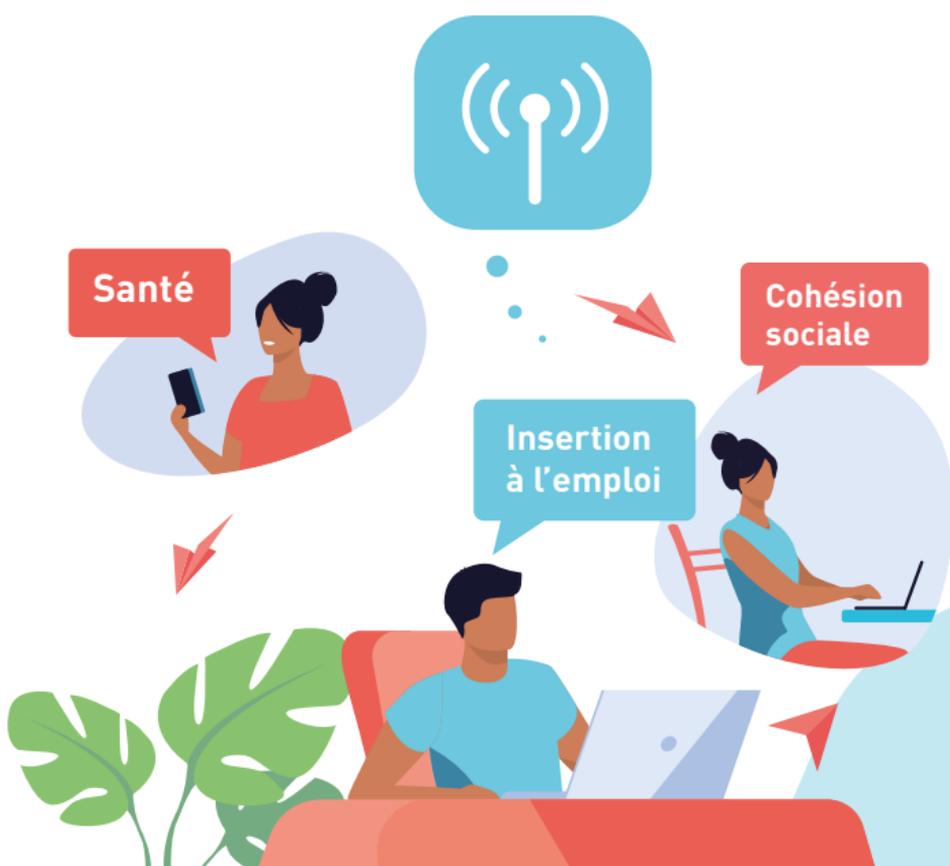


AID

AIDE À L'INCLUSION DIGITALE

Les outils et ressources du numérique
accessibles pour chacun



DGEN
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

INFORMATIONS | www.dgen.pf | ☎ 40.544.860
Immeuble Toriki, Rue Dumont D'Urville,
1^{er} étage, Papeete, Tahiti, Polynésie française



POURQUOI ?

Cette aide financière a pour objectif de favoriser l'inclusion digitale en Polynésie française et **rendre les outils et ressources du numériques accessibles à chaque individu, principalement l'Internet.**

Ce dispositif vise également à **favoriser la transmission des compétences numériques** qui permettront de faire de ces outils un **levier d'insertion sociale et économique.**

POUR QUI ?

Cette aide s'adresse aux **associations à but non lucratif** et immatriculées en Polynésie française depuis un minimum de 3 années, dont l'objet porté dans les statuts permet d'opérer dans les secteurs de :

- l'**insertion à l'emploi** (formation des acteurs pour la maîtrise des savoirs et des compétences de base pour accéder à l'emploi) ;
- la **cohésion sociale** (soutien à la cellule familiale, lutte contre la rupture intergénérationnelle, lutte contre l'illettrisme, l'absentéisme et le décrochage scolaire) ;
- la **santé** (lutte contre les dépendances, traitement des problématiques de santé et de prévention de proximité, sensibilisation aux bons comportements et à l'hygiène).

COMBIEN ?

Le montant de l'aide à connexion internet est plafonné à :

300 000 Fcfp

Le montant de l'aide à l'achat de matériel informatique est plafonné à :

400 000 Fcfp^{TTC}

Le prix unitaire de chaque matériel et/ou équipement doit être inférieur à :

50 000 Fcfp^{TTC}